

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 11343
Numéro SIREN : 751 750 548
Nom ou dénomination : GINZA

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 64755

DOSSIER FINANCIER DE L'EXERCICE Exemplaire Greffe du Tribunal de Commerce

GINZA
10 rue de Penthièvre
75008 Paris
SIRET : 751 750 548 00032
NAF : 6831Z

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels certifiés conforme à l'original par le représentant légal

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 685	5 864	3 822	733
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100		100	100
ACTIF IMMOBILISÉ	9 785	5 864	3 922	833
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	23 750		23 750	22 928
Autres	2 467 366		2 467 366	1 708
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	185 437		185 437	198 152
Charges constatées d'avance	2 135		2 135	5 475
ACTIF CIRCULANT	2 678 688		2 678 688	228 263
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 688 473	5 864	2 682 609	229 095

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 20 000	20 000	20 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	2 000	2 000
Réserves : - Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	99 122	81 891
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	121 122	103 891
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Au près des établissements de crédit	2 523 829	58 000
- Financières diverses	1 650	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 826	6 655
Dettes : - Fiscales et sociales	34 183	52 985
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 537
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	2 561 487	125 204
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 682 609	229 095

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
- De biens				
Production vendue : - De services	216 717	225 029	441 746	337 261
Chiffre d'affaires net	216 717	225 029	441 746	337 261
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			16 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			11	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			457 757	337 271
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			163 615	87 712
Impôts, taxes et versements assimilés			3 624	4 365
Salaires et traitements			129 657	103 927
Charges sociales			30 670	30 513
- Amortissements sur immobilisations			1 022	1 384
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			15	2 515
CHARGES D'EXPLOITATION			328 603	230 416
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			129 154	106 855
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			259	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			259	
RÉSULTAT FINANCIER			-259	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			128 895	106 855

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	29 773	24 964
TOTAL DES PRODUITS	457 757	337 271
TOTAL DES CHARGES	358 636	255 380
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	99 122	81 891

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 682 609 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 99 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

GINZA

Société par actions simplifiée au capital de **20.000 euros**

Siège social : **10, rue de Penthièvre - 75008 PARIS**

751 750 548 R.C.S. PARIS

(la " Société ")

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Le **13 juin 2022**, les associés de la société par actions simplifiée susnommée au capital de 20.000 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur la convocation de la présidence.

Le président, **Monsieur Mathieu CHANTALAT**, est présent.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chacun des associés en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire le cas échéant.

L'assemblée générale procède à la composition de son bureau :

- Le Président est appelé à présider la séance ;

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président et les autres membres du bureau listés ci-avant, permet de constater que des associés représentant **100%** des actions ayant droit de vote sont présents ou régulièrement représentés.

L'assemblée générale, réunissant le quorum requis pour statuer à titre ordinaire, est valablement constituée et peut régulièrement délibérer sur les questions qui lui sont présentées.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- le double des lettres de convocation,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31 décembre 2021**.

Puis, le président déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition des associés dans les formes et délais légaux.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du président.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2021**
- Affectation des résultats
- Rémunération des mandataires sociaux
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président ouvre ensuite la discussion et donne la parole aux associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, et qui font apparaître un résultat net **bénéficiaire** s'élevant à **99.121,82 euros**. L'assemblée générale donne quitus entier et définitif au Président de sa gestion au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2021**.

La résolution est adoptée.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice s'élevant à **99.121,82 euros** de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	0 ,35 euros
Bénéfice de l'exercice	99.121,82 euros
Bénéfice à affecter	99.122,17 euros
Affectation à la réserve légale (déjà dotée à 10% du capital)	0,00 euros
Bénéfice disponible	99.122,17 euros
Dividendes distribués	99.122,00 euros
Solde du compte « Report à nouveau »	0,17 euros

Les dividendes distribués pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021 sont répartis comme suit :

- Monsieur Mathieu CHANTALAT, 60.167,00 euros bruts soit 49.818,41 euros après prélèvements sociaux ;
- Monsieur Pascal COMBESCOT, 38.955,00 euros bruts soit 27.268,51 euros après FLAT TAX.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que :

- des dividendes d'un montant de **81.891,35 euros** ont été distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2020**
- des dividendes d'un montant de **20.941,92 euros** ont été distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2019**
- des dividendes d'un montant de **0,00 euros** ont été distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2018**
- des dividendes d'un montant de **0,00 euros** ont été distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2017**

La résolution est adoptée.

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération brute de **Messieurs Mathieu CHANTALAT et Pascal COMBESCOT**, respectivement Président et Directeur Général, allouée au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2021** dont le montant est indiqué en ANNEXE 1.

La résolution est adoptée.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

La résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la présidence et visé par les associés.

Fait à **PARIS**, le **13 juin 2022**.

Monsieur Mathieu CHANTALAT

ANNEXE 1 :

La rémunération brute de **Monsieur Mathieu CHANTALAT, Président**, allouée au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2021** s'élève à **76.010 euros**.

La rémunération brute de **Monsieur Pascal COMBESCOT, Directeur Général**, allouée au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2021** s'élève à **21.477 euros**.